BAUMESTER, RICHARDSON — Taxe de 1881, montant à ... 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lebeuf, Canal, Market et Eveline, désigné comme le lot No. 2 de l'îlet No. 125. Le dit lot No. 2 mesure 60 pieds de face à la rue Lebeuf, sur une profondeur de 125 pieds.

BARKER, JAMES—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magilian, Franklin et Monroe, désigné comme le lot No. 1, de l'îlet No. 280. Le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier, sur une profondeur de 125 pieds.

BOSSAUER, PAUL—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la propriété du Rev. [illegible] Verret, vendu par le Dr. F. R. Poisson, désigné comme le lot No. 2, mesurant 40 pieds de face, sur une profondeur de 190 pieds.

BEMISS, PAUL, ET A. CHERRY.—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Webster, Eliza et Alix, désigné comme le lot No. 22, de l'îlet No. 23. Le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

BROWN, GEORGE—Taxe de 1881, montant à ... 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Jefferson et Madison, désigné comme portion du lot No. 6 de l'îlet No. 184. La dite portion du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 160 pieds.

BOHN, ELIZABETH, MINEUR—Taxe de 1881, montant à ... $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, d'Armas et Decatur, désignés comme les lots No. 22 et 23, de l'îlet [illegible]. Les dits lots No. 22 et 23 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 120 pieds.

[illegible], CAROLINE—Taxe de 1881, montant à ... 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme le lot No. 6, de l'îlet No. 217. Le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à la rue Socrates, sur une profondeur de 150 pieds.

[illegible], ROSEMOND—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Franklin, Magilian et Monroe, désigné comme le lot No. 4, de l'îlet No. 280. Le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier, sur une profondeur de 125 pieds.

BROWN, WILSON ET AUTRES—Taxe de 1881, montant à ... $1 20
Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magilian, Colonies, Orléans et Odéon, de l'îlet No. 3, Tunisburg, mesurant 288 pieds de face à la rue Magilian, sur une profondeur de 188 pieds.

[illegible], EPHRAIM—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin public, Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot No. 60. Le dit lot No. 60 mesure 40 pieds de face au chemin public, sur une profondeur de 160 pieds.

BURKE, PATRICK—Taxe de 1881, montant à ... $3 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Alix, Elmire et Peter, désigné comme le lot No. 9, de l'îlet No. 41. Le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 124 pieds.

BRUNETT, E. J.—Taxe de 1881, montant à ... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Elmire, Pacifique et Eveline, désigné comme le lot No. 10 de l'îlet No 114. Le dit lot No. 10 mesure 27 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 120 pieds.

BLINCAU, JULES—Taxe de 1881, montant à ... $1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Church, Powder et Alix, désignés comme les lots Nos. 12, 13 et 14, de l'îlet No. 87. Les dits lots Nos. 12, 13 et 14 mesurent 91 pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 120 pieds.

BRIGGS, MARIE—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Jefferson et Madison, désigné comme portion du lot No. 6, de l'îlet No. 184. La dite portion du lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 160 pieds.

BASTRUM, CHARLES—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Peter, Powder et River, désigné comme le lot No. 18, de l'îlet No. 5.

CLAY, FRANCES—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]

BUTLER, JOHN—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]

BUCHANAN, BENJAMIN—Taxe de 1881, montant à ... $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Jackson, Atlantique et Market, désignés comme les lots Nos. 14 et 15, de l'îlet No. [illegible]. Les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 62 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds.

[illegible]—Taxe de 1881, montant à ... $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme le lot No. 41, borné [illegible] portion d'habitation [illegible]. Dimensions du lot [illegible].

[illegible]—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], Franklin, Magilian et Bringier, désigné comme le lot No. [illegible] de l'îlet No. 281. [illegible] pieds de face à la rue [illegible], sur une profondeur de 180 pieds.

[illegible]—Taxe de 1881, montant à ... 80c
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], Magilian et [illegible], désignés comme les lots Nos. 10, [illegible]. Les dits lots Nos. 10, [illegible] pieds de face à la rue [illegible], sur une profondeur de 192 pieds.

[illegible]—Taxe de 1881, montant à ... $12 00
[illegible] ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] portion [illegible] sur 40 pieds.

[illegible]—Taxe de 1881, montant à ... 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la [illegible] de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], désigné comme le lot No. 135. Le dit lot [illegible] pieds de face à la [illegible] sur une profondeur de 125 pieds.

[illegible], J. F.—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]

[illegible]

CASEY, J. B.—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] et d'Armas, [illegible].

CAMBLANC, HONORÉ—Taxe de 1881, montant à ... $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], Odéon, Socrates, Verret et Elmire, désigné comme le lot No. 25 [illegible], mesurant 1040 pieds de face à la rue Lapeyrouze sur une profondeur de 82 pieds.

CALVERT, E.—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues [illegible], Franklin, Magilian et Bringier, désigné comme le lot No. [illegible], de l'îlet No. 280, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 120 pieds.

COOPER, ISAAC—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Socrates, Monroe et Lapeyrouse, désigné comme le lot No. 15, de l'îlet No. [illegible]. Le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin, sur une profondeur de 150 pieds.

COX, ABRAHAM—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin public, Leesburg, touchant l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot No. 80, mesurant 40 pieds de face au chemin public, sur une profondeur de 160 pieds.

DEHILLE, ARMAND—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Franklin, Monroe et Jackson, désigné comme le lot No. 15 de l'îlet No. [illegible]. Le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Homer sur une profondeur de 120 pieds.

DELSMORTH, VVE.—Taxe de 1881, montant à ... $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Decatur, Monroe et Jackson, désignés comme les lots Nos. 5 et 6, de l'îlet No. 181. Les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 30 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 78 pieds.

DANIELS, WM. D.—Taxe de 1881, montant à ... $1 35
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Jackson, Pacifique et Homer, désignés comme les lots [illegible] de l'îlet No. 145. Les dits lots [illegible] mesurent 93 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de [illegible] pieds.

DEAMONT, JASPAR—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Monroe, Franklin et d'Armas, désignés comme les lots Nos. 2, 3, et 4, de l'îlet No. 187. Les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 93 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 128 pieds.

CANNES, VVE. THEO.—Taxe de 1881, montant à ... $4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'arrière des terres des États-Unis. Dimensions, 2 par 25 arpents.

DENIS, R. ET W.—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Monroe, d'Armas et Decatur, désigné comme le lot No. 22, de l'îlet No. 185. Le dit lot No. 22 mesure 60 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 128 pieds.

DELISLE, VVE. CAROLINE—Taxe de 1881, montant à ... $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seguin, Bouny, Delaronde et Peter, désigné comme le lot No. 11 de l'îlet No. 8. Le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue Seguin sur une profondeur de 150 pieds.

DELISLE, MLLE J. S.—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme le lot No. 14 de l'îlet No. 28. Le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 124 pieds.

DEBOUCHEL, V. ET [illegible] O.—Taxe de 1881, montant à ... $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la Batture, propriété Camus, désigné par le No. 6. Dimensions, 1 arpent.

EAMES, H. J., ET WM. SWEET—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le chemin public et les rues Homer, Odéon et Orléans, désigné le lot No. 10, de l'îlet No. 1, Tunisburg. Le dit lot No. 10 mesure [illegible] face au chemin public, sur une profondeur de 190 pieds.

EAMES, E. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le chemin public et les rues Homer, Odéon et Orléans, désigné comme le lot No. 11, de l'îlet No. 1, Tunisburg. Le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face au chemin public sur une profondeur de 412 pieds.

BREHLE, MME. C.—Taxe de 1881, montant à ... $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Verret, Eveline et Market, désignés comme les lots 6 et 9, de l'îlet No. 118. Le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier, sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 9 mesure 60 pieds de face à la rue Market, sur une profondeur de 120 pieds.

EVERETTE, HENRIETTA.—Taxe de 1881, montant à ... $6 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Decatur, Vallette et d'Armas, désignés comme les lots Nos. 12 à 22, de l'îlet No. 190. Les dits lots Nos. 12 à 15 mesurent 129 pieds de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 16 à 17 mesurent 64 pieds de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de 150 pieds; les lots 18 à 21 mesurent 129 pieds de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de 190 pieds; le lot 22 mesure 35 pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 120 pieds.

EVERRETTE, HARRIETT—Taxe de 1881, montant à ... 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues d'Armas, Chestnut, Vallette et Decatur, désigné comme le lot No. 11 de l'îlet No. 190. Le dit lot No. 11 mesure 35 pieds de face à la rue d'Armas, sur une profondeur de 120 pieds.

FEITEL, AARON—Taxe de 1881, montant à ... $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Villeré, Delaronde, Verret et Lavergne, désigné comme le lot No. 6 de l'îlet No. 23. Le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Patterson, sur une profondeur de 100 pieds.

FENNEGAN, MME. ANNIE—Taxe de 1881, montant à ... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Alix, Peter et [illegible], désigné comme le lot No. 16 de l'îlet No. 6. Le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Bouny, sur une profondeur de 120 pieds.

[illegible]—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le chemin public et les rues [illegible], Odéon et Orléans, désigné comme le lot No. 8 de l'îlet No. 1, Tunisburg. Le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face au chemin public sur une profondeur de 186 pieds.

EAMES, E. J., ET WM. SWEET—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le chemin public et les rues Homer, Odéon et Orléans, désigné comme le lot No. 9, de l'îlet No. 1, Tunisburg. Le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face au chemin public, sur une profondeur de 141 pieds.

EVANS, E. J., ET WM. SWEET—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le chemin public et les rues Homer, Odéon et Orléans, désigné comme le lot No. 7 de l'îlet No. 1, Tunisburg. Le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face au chemin public sur une profondeur de 186 pieds.

FENNEGAN, VVE. ANNIE—Taxe de 1881, montant à ... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Alix, Olivier et Eliza, désigné comme le lot No. 4, de l'îlet No. 81. Le dit lot No. 4 mesure 28 pieds de face à la rue Vallette, sur une profondeur de 96 pieds.

FENNEGAN, DAVID—Taxe de 1881, montant à ... $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Chestnut, Eveline et Eliza, désigné comme le lot No. 10, de l'îlet No. 95. Le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face à la rue Vallette, sur une profondeur de 128 pieds.

FISHER, HENRI—Taxe de 1881, montant à ... 45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Orléans, Décatur et Odéon, désignés comme les lots Nos. 10 et 11, de l'îlet No. 4, Tunisburg. Les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 62 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 132 pieds.

FORET, G. O.—Taxe de 1881, montant à ... $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Thayer, Atlantique, Pacifique et Peter, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 47. Les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 62 pieds de face à la rue Thayer, sur une profondeur de 120 pieds.

FOREY, G. O.—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Thayer, Pacifique et Peter, désigné comme le lot No. 25, de l'îlet No. 47. Le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Atlantique sur une profondeur de [illegible] pieds.

FORD, JNO.—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Newton et [illegible], désigné comme le lot No. 13, de l'îlet No. [illegible]. Le dit lot No. 13 mesure 132 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de [illegible] pieds.

FUCHS, CHAS.—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Jackson, Jefferson et Monroe, désigné comme le lot No. 3 [illegible]. Le dit lot No. 3 mesure 64 [illegible] rue Homer sur une profondeur [illegible].

GASPER, VALENTINE—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le chemin public, Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot No. [illegible], mesurant 40 pieds de face au chemin public sur une profondeur de 160 pieds.

GRANDENIER, HENRY—Taxe de 1881, montant à ... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Washington, Peter, Hendee et Alix, désigné comme le lot No. 1, de l'îlet No. 65. Le dit lot No. 1 mesure 72 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 124 pieds.

GERARD, W. F.—Taxe de 1881, montant à ... $12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Barthelemy, Peter et Delaronde, désignés comme les lots Nos. 11, 12 et 13, de l'îlet No. 18. Les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent 93 pieds de face à la rue Lavergne sur une profondeur de 120 et 129 pieds.

GERARD, W. F.—Taxe de 1881, montant à ... $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Barthelemy, Villeré et Delaronde, désigné comme le lot No. 15, de l'îlet No. 19. Le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Lavergne sur une profondeur de 120 pieds.

GERARD, W. F.—Taxe de 1881, montant à ... $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Olivier, Valette et Delaronde, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 26. Les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 46 pieds de face à la rue Patterson sur une profondeur de 85 pieds.

GREEN, MARIE—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magilian, Franklin et Monroe, désigné comme le lot No. 2 de l'îlet No. 281. Le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur une profondeur de 125 pieds.

GENRES, L. F.—Taxe de 1881, montant à ... $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin public (propriété d'habitation), touchant à Leesburg, désigné comme lot No. 36, mesurant 1 arpent et demi sur 40 arpents.

GILLAN, PATRICK (No. 2)—Taxe de 1881, montant à ... 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Laperouze et d'Armas, de l'îlet No. 208.

GRIMSTEAD, MME. MARIE A.—Taxe de 1881, montant à ... 45c
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Madison, Monroe et Homer, désignée comme la moitié du lot No. 2 de l'îlet No. 151.

HERTZ FILS—Taxe de 1881, montant à ... $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin publique (propriété d'habitation), touchant Leesburg, désigné comme le lot No. 26, mesurant 1 arpent et demi de face sur une profondeur de 4 arpents.

HILL, MAC.—Taxe de 1881, montant à ... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin publique et les terres de cyprières, en haut et en bas de la propriété T. Camus, étant une partie du No. 5 (propriété vendu par A. Camus), désigné comme lot No. 21.

HUNTER, LOUIS—Taxe de 1881, montant à ... 60c
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Madison, Decatur et Newton, désigné comme la moitié du lot No. 2 de l'îlet No. 184, mesurant 32 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 128 pieds.

HOOKS, LUCY—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Elmire, Eveline et Eliza, de l'îlet No. 95, mesurant 31 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds.

HOOKE, LUCY—Taxe de 1881, montant à ... 15c
Un quart d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Elmire, Eveline et Chestnut, désigné comme un quart du lot No. 26 de l'îlet No. 95, mesurant 7 pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 126 pieds.

[illegible]—Taxe de 1881, montant à ... $4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Madison, Homer et [illegible], désigné comme le lot No. 2 de l'îlet No. 150. Le dit lot No. 2 mesure [illegible] pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 127 pieds.

GEMMISON & CIE., GEORGE—Taxe de 1881, montant à ... $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Bouny, Pacifique et [illegible], désigné comme le lot No. [illegible]. Le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Alix sur une profondeur de 128 pieds.

HARRY, B.—Taxe de 1881, montant à ... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magilian, Franklin et Monroe, désigné comme le lot No. 3 de l'îlet No. 280. Le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur une profondeur de 125 pieds.

HARRISON, GUSTAVE—Taxe de 1881, montant à ... $5 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Decatur, Odéon et Orléans, désigné comme le lot No. 3 de l'îlet No. 280. Le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 132 pieds.

HUGHES, MRS. JOSEPH—Taxe de 1881, montant à ... $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Barthelemy, Peter et Verret, désigné comme le lot No. 12 de l'îlet No. 17. Le dit lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Alix sur une profondeur de 160 pieds.

HUGHES, CHARLES—Taxe de 1881, montant à ... $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Homer, Pacifique et Jackson, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 145. Les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 64 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

HYPPOLITE, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à ... $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin public, Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désignés comme les lots Nos. 15 et 16, mesurant 80 pieds de face au chemin public sur une profondeur de 136 pieds.

IRWIN, JOHN—Taxe de 1881, montant à ... $1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Odéon, Orléans, Décatur et d'Armas, désignés comme les lots 6 et 7 de l'îlet No. 7, Tunisburg. Les dits lots 6 et 7 mesurent 62 pieds de face sur une profondeur de 39 pieds.

JACKSON, WESTLEY—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Décatur, Franklin, Verret et d'Armas, désigné comme le lot 2, de l'îlet No. 188. Le dit lot 2 mesure 32 pieds de face à la rue Décatur, sur une profondeur de 128 pieds.

JACKSON, ANDRE—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin publique, Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot 56. Le dit lot 56 mesure [illegible] pieds de face au chemin, sur une profondeur de 160 pieds.

WM. JONES—Taxe de 1881, montant à ... $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Homer et Jackson, désigné comme le lot 14, de l'îlet 145. Le dit lot 14 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire, sur une profondeur de 120 pieds.

JONES, W. ET J. A. PETERSON—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Madison et Monroe, désigné comme le lot 12, de l'îlet 185. Le dit lot 12 mesure 31 pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 127 pieds.

JONES, WM. (No. 2.)—Taxe de 1881, montant à ... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Lapeyrouze, Madison et Socrates, désigné comme un lot de l'îlet 217, mesurant 36 pieds de face à la rue Jefferson, sur une profondeur de 133 pieds.

JOURDAN, ROBT.—Taxe de 1881, montant à ... 90c
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Newton, Jefferson et Décatur, désignée comme la moitié du lot 6, de l'îlet 184, mesurant 32 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 128 pieds.

JOHNSON, CÆSAR—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magilian, Franklin et Monroe, désigné comme le lot 5 de l'îlet 285, mesurant 30 pieds de face à la rue Bringier sur une profondeur de 125 pieds.

JOHNSON, MLLE VICTORIA—Taxe de 1881, montant à ... 20c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Odéon, Decatur et Orleans, de l'îlet 4, Tunisburg, mesurant 31 pieds de face à la rue Newton, sur une profondeur de 132 pieds. Le dit lot forme l'encoignure des rues Newton et Odéon.

JOHNSON, VOLTAIRE—Taxe de 1881, montant à ... 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, au raccourci, propriété vendu par le Dr. F. R. Poisson désigné comme le lot 119, mesurant 48 pieds de face, sur une profondeur de 100 pieds.

KNAPP, HENRI—Taxe de 1881, montant à ... $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Bouny, Villere et Seguin, désigné comme le lot 28 de l'îlet 9. Le dit lot 28 mesure 60 pieds de face à la rue Delaronde, sur une profondeur de 120 pieds.

KELLY, BENJAMIN—Taxe de 1881, montant à ... $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Barthelemy, Peter et Séguin, désigné comme le lot 4, de l'îlet 18. Le dit lot 4 mesure 30 pieds de face à la rue Delaronde, sur une profondeur de 120 pieds.

KELLY, BENJAMIN—Taxe de 1881, montant à ... $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Lavergne, Peter et Verret, désigné comme le lot 5, de l'îlet 24. Le dit lot 5 mesure 32 pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 111 pieds.

KELLY, BENJAMIN—Taxe de 1881, montant à ... $4 80
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Chestnut, Eveline et Elmire, désignée comme la moitié du lot 28, de l'îlet 96, mesurant 50 pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 68 pieds.

KLEIN, WEIGARD—Taxe de 1881, montant à ... $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Olivier, Valette et Alix, désigné comme le lot 11 de l'îlet 81, mesurant 28 pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 96 pieds.

KENNEDY, THOS.—Taxe de 1881, montant à ... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Bouny, Eliza et Alix, désigné comme le lot 3 de l'îlet 85, mesurant 32 pieds de face à la rue Séguin sur une profondeur de 96 pieds.

KELLER, NOBL—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Décatur, Vallette, Verret et Newton, désigné comme le lot 9, de l'îlet 190, mesurant 96 pieds de face à la rue Décatur, sur une profondeur de 100 pieds.

KERRY, CHARLES—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin publique, Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot 43.

LANDRY, VVE. ELIAS—Taxe de 1881, montant à ... $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Bouny, Delaronde et Seguin, désigné comme le lot 4 de l'îlet 9, mesurant 43 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 95 pieds.

LACEY, MME. A. S.—Taxe de 1881, montant à ... $1 35
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Vallette, Jackson et Homer, désignés comme les lots 5 et 6, de l'îlet 149, mesurant 36 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds.

LACEY, MME. A. S.—Taxe de 1881, montant à ... 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Vallette, Jackson et Chestnut, désigné comme le lot 11, de l'îlet 147. Le dit lot 11 mesure 25 pieds de face à la rue Homer, sur une profondeur de 130 pieds.

LAPORTE, LOUISA—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouze, Atlantique, Verret et Socrates, désigné comme un lot de l'îlet 225, mesurant 57 pieds de face, à la rue Lapeyrouze sur une profondeur de 127 pieds.

LAPORTE, LOUISA—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Socrates, Atlantique, Verret et Lapeyrouze, désigné comme un lot de l'îlet 225, mesurant 247 pieds de face à la rue Socrates sur une profondeur de 240 pieds.

LECARPENTIER, CHARLES—Taxe de 1881, montant à ... $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Lapeyrouze et d'Armas, désignée comme l'îlet 208.

LECARPENTIER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à ... 75c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouze et d'Armas, désignée comme l'îlet 208.

LEE, THOMAS—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin publique, Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot 17, mesurant 40 pieds de face au chemin publique, sur une profondeur de 160 pieds.

MARTIN, VVE. FRANCIS—Taxe de 1881, montant à ... $3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Powder, Peter, Delaronde et Bouny, désignés comme les lots 19 et 20, de l'îlet 3, mesurant 62 pieds de face à la rue Powder sur une profondeur de 160 pieds.

MADISON, MARY ET L. EDWARD—Taxe de 1881, montant à ... $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin publique, touchant à l'habitation Trépagnier, désignés comme les lots 27 et 28, mesurant 80 pieds de face au chemin publique sur une profondeur de 160 pieds.

MERRICK, THORNTON—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lapeyrouze, désigné comme le lot 8, de l'îlet 219, mesurant 32 pieds de face à la rue Monroe, sur une profondeur de 120 pieds.

MITCHELL, LEOPOLD—Taxe de 1881, montant à ... $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Bouny, Villere et Seguin, désignés comme les lots 16 et 17, de l'îlet 9, mesurant 31 pieds de face à la rue Delaronde, sur une profondeur de 87 pieds.

MITCHELL, JAMES (No. 1)—Taxe de 1881, montant à ... $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eveline et Eliza, désigné comme le lot 4, de l'îlet 97. Le dit lot 5 mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds.

MITCHELL, JAMES (No. 2.)—Taxe de 1881, montant à ... $4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eveline et Market, désignés comme les lots 5 et 6, de l'îlet 114. Les dits lots 5 et 6 mesurent 58 pieds de face à la rue Pacifique, sur une profondeur de 123 pieds.

MORGAN, THOMPSON ET CAROLINE—Taxe de 1881, montant à ... $1 26
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Eliza, Webster et Alix, désigné comme le lot 13, de l'îlet 73, mesurant 32 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 123 pieds. Le dit lot 13 forme l'encoignure des rues Washington et Eliza.

MONROE, JNO. ET CIE.—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Elmire, Chestnut et Eveline désigné comme le lot 27, de l'îlet 96, mesurant 30 pieds de face à la rue Eliza, sur une profondeur de 123 pieds.

MONROE, JNO., ET CIE.—Taxe de 1881, montant à ... 45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Chestnut, Elmire et Homer, désignés comme les lots 11 et 12, de l'îlet 159, mesurant 60 pieds de face à la rue Newton, sur une profondeur de 128 pieds.

MONROE, JNO., ET CIE.—Taxe de 1881, montant à ... 24c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Elmire, Chestnut et Newton, désigné comme le lot 28 de l'îlet 159. Le dit lot 28 mesure 30 pieds de face à la rue Homer sur une profondeur de 128 pieds.

MONROE, JNO., ET CIE.—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District, de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Décatur, Chestnut et d'Armas, désignés comme les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de l'îlet 190. Les dits lots 1, 2, 3 et 4 mesurent 129 pieds de face à la rue Valette sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots 5 et 6 mesurent 64 pieds de face à la rue Vallette sur une profondeur de 138 pieds. Les dits lots 1 à 6 forment l'encoignure des rues Vallette et Décatur.

MONROE, JNO., ET CIE.—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, d'Armas, Chestnut et Decatur, désignés comme les lots 7, 8, 9 et 10 de l'îlet 190. Les dits lots 7, 8, 9 et 10 mesurent 129 pieds de face à la rue Vallette sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots 7, 8, 9 et 10 forment l'encoignure des rues Vallette et d'Armas.

MONROE, JNO., ET CIE.—Taxe de 1881, montant à ... $1 05
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Newton, Elmire et Homer, désignés comme les lots 7, 8, 9 et 10, de l'îlet 159, mesurant 126 pieds de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots 7 à 10 forment l'encoignure des rues Chestnut et Newton.

MOON, WM.—Taxe de 1881, montant à ... 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Monroe, Franklin et Homer, désigné comme le lot 18, de l'îlet 155, mesurant 32 pieds de face à la rue Newton, sur une profondeur de 128 pieds.

MORGAN, P. H.—Taxe de 1881, montant à ... $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant 1 arpent trois quarts sur 40 arpents, terres de cyprières.

MURPHY, [illegible] ROBERT—Taxe de 1881, montant à ... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Peter, Delaronde et Seguin, désigné comme le lot 21 de l'îlet 8, mesurant 31 pieds de face à la rue Bouny sur une profondeur de 150 pieds.

MURRAY, JOS.—Taxe de 1881, montant à ... 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Franklin, Magilian et Monroe, désigné comme le lot 6 de l'îlet 280, mesurant 30 pieds de face à la rue Bringier, sur une profondeur de 125 pieds. Le dit lot 6 forme l'encoignure des rues Bringier et Franklin.

MCMAHON, MARTIN—Taxe de 1881, montant à ... $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthelemy, Peter, Delaronde et Seguin, désigné comme le lot 16 de l'îlet 15, mesurant 32 pieds de face à la rue Barthelemy sur une profondeur de 132 pieds.

MONROE, JNO. ET CIE.—Taxe de 1881, montant à ... 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Valette, Chestnut, Jackson et Market, désigné comme le lot 126, mesurant 30 pieds de face sur une profondeur de 275 pieds.

MONROE, JNO. ET CIE.—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Eliza, Chestnut et Eveline, désigné comme le lot 20, de l'îlet 96, mesurant 32 pieds de face, à la rue Elmire, sur une profondeur de 150 pieds.

MONROE, JNO., ET CIE.—Taxe de 1881, montant à ... 96c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Newton, Chestnut et Homer, désignés comme les lots 13, 14, 15 et 16, de l'îlet 159. Les dits lots 13, 14, 15 et 16 mesurent 128 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots 13 à 16 forment l'encoignure des rues Elmire et Newton.

MONROE, JNO., ET CIE.—Taxe de 1881, montant à ... 84c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Newton, Chestnut et Homer, désignés comme les lots 17 et 18, de l'îlet 159, mesurant 64 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 150 pieds.

MONROE, JNO., ET CIE.—Taxe de 1881, montant à ... 36c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Homer, Chestnut et Newton, désignés comme les lots 19, 20, 21, et 22, de l'îlet 159. Les dits lots 19, 20, 21, et 22 mesurent 128 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.

MONROE, JNO., ET CIE.—Taxe de 1881, montant à ... 24c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Elmire, Newton et Homer, désigné comme le lot 6 de l'îlet 159, mesurant 32 pieds de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de 150 pieds.

McNAMARA, SUC. MME. THOMAS—Taxe de 1881, montant à ... $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Peter, Chestnut et Alix, désigné comme le lot 19 de l'îlet 40, mesurant 31 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 150 pieds.

ROUGEE—Taxe de 1881, montant à ... $3 15
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Vallette, Lawrence et Ptolemy, de l'îlet 262.

NOBLE, JOHN—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Hancock, Bringier, et Lawrence, désigné comme le lot 3, de l'îlet 274, mesurant 64 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 100 pieds.

NOBLE, JOHN—Taxe de 1881, montant à ... 36c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Hancock, Bringier, et Lawrence, désigné comme le lot 4 de l'îlet 274, mesurant 64 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 127 pieds.

O'KEEFE, M. A.—Taxe de 1881, montant à ... $3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Eveline, Vallette et Market, désignés comme les lots 13 et 14 de l'îlet 117. Les dits lots 13 et 14 mesurent 60 pieds de face à la rue Olivier sur une profondeur de 85 pieds. Les dits lots 13 et 14 forment l'encoignure des rues Olivier et Eveline.

OLIVIER, MLLE. EMMA—Taxe de 1881, montant à ... $1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Eliza et Alix, désigné comme le lot 14 de l'îlet 77. Le dit lot 14 mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique, sur une profondeur de 124 pieds.

PATTERSON, MLLE. SOPHIE—Taxe de 1881, montant à ... $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Levée, Church et Market, désigné comme le lot 9, de l'îlet 88 B. Le dit lot 9 mesure 63 pieds de face à la rue Jefferson, sur une profondeur de 73 pieds.

PATTON, CARROLL—Taxe de 1881, montant à ... 80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Décatur, Franklin, d'Armas et Verret, désigné comme le lot 3, de l'îlet 188. Le dit lot 3 mesure 62 pieds de face à la rue Décatur sur une profondeur de 128 pieds.

PARKER, E. T.—Taxe de 1881, montant à ... $1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant 1 arpent trois quarts sur 40 arpents, désignée comme terre de cyprières.

PICARD, VVE. ALBERT—Taxe de 1881, montant à ... $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Powder, Peter et Bouny, désignés comme les lots 1 et 2 de l'îlet 3. Les dits lots 1 et 2 mesurent 63 pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 127 pieds. Les dits lots 1 et 2 forment l'encoignure des rues Delaronde et Powder.

PICARD, VVE. ALBERT—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Décatur, Pacifique et d'Armas, désignés comme les lots 1, 2, 3 et 4, de l'îlet 192. Les dits lots 1, 2, 3 et 4 mesurent 120 pieds de face à la rue Elmire, sur une profondeur de 123 pieds. Les dits lots 1 à 4 forment l'encoignure des rues Elmire et Décatur.

PICARD, VVE. ALBERT—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Décatur, Pacifique et d'Armas, désignés comme les lots 5, 6, 7 et 8 de l'îlet 192. Les dits lots 5, 6, 7 et 8 mesurent 129 pieds de face à la rue Elmire, sur une profondeur de 123 pieds.

PICARD, VVE. ALBERT—Taxe de 1881, montant à ... 45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, d'Armas, Pacifique et Décatur, désignés comme les lots 9 et 10 de l'îlet 192, mesurant 64 pieds de face à la rue Elmire, sur une profondeur de 123 pieds.

PHILEMON, PHILIP—Taxe de 1881, montant à ... $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Peter, Bouny et Séguin, désigné comme le lot 17, de l'îlet 7, mesurant 31 pieds de face à la rue Alix, sur une profondeur de 127 pieds.

[illegible]ILLMAN, [illegible]—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Madison, Monroe et [illegible], désigné comme un lot de l'îlet 151, mesurant 37 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 128 pieds.

RAYMOND, HARRIET—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Lapeyrouse, Jefferson et d'Armas, désignés comme les lots 15 et 16 de l'îlet [illegible], mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 100 pieds. Les dits lots 15 et 16 forment l'encoignure des rues Madison et Lapeyrouse.

RATTIGAN, SUC. W. E.—Taxe de 1881, montant à ... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Décatur, Odéon et Orléans, désigné comme le lot 6, de l'îlet 4, Tunisburg, mesurant 31 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 133 pieds.

REAUD, VICTOR—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, (propriété d'habitation) touchant Leesburg, désignée comme le lot 40. La dite portion mesure 37 arpents sur une profondeur de 40 arpents.

RICHER, VVE. LOUIS H.—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Chestnut, Elmire et Eliza, désigné comme le lot 26, de l'îlet 79, mesurant 30 pieds de face à la rue Alix sur une profondeur de [illegible] pieds.

RIGNEY, E.—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Jefferson, Madison et Market, désignée comme partie du lot 8, de l'îlet 122. La dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 170 pieds.

ROBELOT, ALB. N.—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Verret, Franklin, d'Armas et Décatur, désigné comme le lot 9, de l'îlet 188, mesurant 30 pieds de face à la rue Verret, sur une profondeur de 120 pieds.

ROSALINDA, HENRIETTA—Taxe de 1881, montant à ... $1 35
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendu par A. Camus, borné par le chemin publique, les terres de cyprières en haut et en bas de la propriété de T. Camus, étant partie du lot 5, et désignés comme les lots 88, 89 et 90.

RICHARDS, J.—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Jackson et Market, désignée comme la moitié du lot 12 de l'îlet 128. La dite moitié mesure 15 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 124 pieds.

RICHARDSON, W. H.—Taxe de 1881, montant à ... $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Jackson, et Market, désigné comme le lot 7 de l'îlet 180.

RICHARDSON, FREDERICK—Taxe de 1881, montant à ... $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Monroe, Franklin et Decatur, désigné comme un lot de terre de l'îlet 189, mesurant 46 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 96 pieds.

SPAHR, CHARLES—Taxe de 1881, montant à ... $1 35
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Market et Eveline, désigné comme le lot 19 de l'îlet 114, mesurant 29 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 123 pieds.

STEELE, EST. PETER—Taxe de 1881, montant à ... $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Peter, Verret et Lavergne, désigné comme le lot 4 de l'îlet 24, mesurant 32 pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 124 pieds.

SWEENEY, JAMES—Taxe de 1881, montant à ... $3 60
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Verret, Newton et Homer, désignés comme les lots de l'îlet 192. Les dits 20 lots mesurent 322 pieds de face à la rue Atlantique sur une profondeur de 247 pieds.

SEGHERS, DOMINIQUE—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Socrates, Verret et Lapeyrouse, désignés comme les lots 9, 10, 11, 12, 13 et 14 de l'îlet 229. Le lot 9 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 160 et 103 pieds. Les dits lots 10 à 14 mesurent 128 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 160 pieds.

SEGHERS, DOMINIQUE—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Socrates, Franklin, Hancock et Ptolemy, désignés comme les lots 2 et 3, de l'îlet 244. Les dits lots 2 et 3 mesurent 60 pieds de face à la rue Socrates sur une profondeur de 118 et 178 pieds.

STEWART, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Décatur, Odéon et Orléans, désigné comme le lot 9 de l'îlet 4, Tunisburg. Le dit lot 9 mesure 31 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 133 pieds.

STEWART, ROBT.—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot 33, mesurant 40 pieds de face au chemin public sur une profondeur de 126 pieds.

SMITHERS, JOHN—Taxe de 1881, montant à ... 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant face au chemin publique, Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désigné comme lot 48, mesurant 40 pieds de face au chemin publique, sur une profondeur de 126 pieds.

SHIELDS, B. et A. DOYLE.—Taxe de 1881, montant à ... $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désignés comme les lots 45 et 46, mesurant 80 pieds de face, sur une profondeur de 126 pieds.

SMITH, JAMES—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot 50, mesurant 40 pieds de face, sur une profondeur de 160 pieds.

SCOTT, M. J. ET J. PERRY—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désignés comme les lots 31 et 32. Les dits lots 31 et 32 mesurent 80 pieds de face, sur une profondeur de 126 pieds.

SHOWER, MME. C.—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Vallette, Market et Eveline, désigné comme le lot 16 de l'îlet 117. Le dit lot 16 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur une profondeur de 85 pieds.

[illegible], SIMON—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et d'Armas, désigné comme l'îlet 1, de l'îlet 188, mesurant 30 pieds de face à la rue Décatur sur une profondeur de 128 pieds. Le dit lot 1 forme l'encoignure des rues Décatur et Franklin.

TALBOT, DAN ET MARTHA—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Decatur, Odéon et Orléans, désigné comme le lot 2 de l'îlet 4, Tunisburg, mesurant 31 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 133 pieds.

THEOPHILE, CHAS.—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Powder, Delaronde, Peter et River, désignés comme les lots 5 et 6, de l'îlet 4. Les dits lots 5 et 6 mesurent 62 pieds de face à la rue Powder, sur une profondeur de 130 pieds.

THIBAULT, MME. M.—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues d'Armas, Elmire, Pacifique et Décatur, désignés comme les lots 11 et 12 de l'îlet 192. Les dits lots 11 et 12 mesurent 64 pieds de face à la rue d'Armas sur une profondeur de 123 pieds.

TROSCLAIR, AUGUSTINE—Taxe de 1881, montant à ... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot 65, mesurant 40 pieds de face sur une profondeur de 126 pieds.

TURNER, NELSON—Taxe de 1881, montant à ... $1 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le chemin public, Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désignés comme les lots 37, 38 et 39, mesurant 120 pieds de face sur une profondeur de 126 pieds.

VILLERE, ALCEE J.—Taxe de 1881, montant à ... 75c
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Verret, Socrates et Lapeyrouse, désignés comme les lots 1 à 4 et 5, 6, 7 et 8, de l'îlet 229. Les dits lots 1 à 4 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 160 pieds. Les dits lots 5 à 8 mesurent 21 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 225 pieds.

VALENTINE, B.—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Lebeuf, Canal et Eveline, désigné comme le lot 1 de l'îlet 110. Le dit lot 1 mesure 30 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 120 pieds.

VERRET, MME. E.—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues d'Armas, Franklin, Verret et Decatur, désigné comme portion du lot 18, de l'îlet 188, mesurant 10 pieds de face à rue d'Armas sur une profondeur de 128 pieds.

VILLERE, LEONCE—Taxe de 1881, montant à ... $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Alix, Bouny et Séguin, désignés comme les lots 3 et 4, de l'îlet 7. Les dits lots 3 et 4 mesurent 63 pieds de face sur une profondeur de 127 pieds.

WARD, SAMUEL—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Peter, Powder et River, désigné comme le lot 18, de l'îlet 5.

VILLERE, ALCEE J.—Taxe de 1881, montant à ... [illegible]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Verret, Socrates et Lapeyrouse, désignés comme les lots 13 à 16, de [illegible] 229.

WASHINGTON, SAMUEL—Taxe de 1881, montant à ... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Jackson et Market, désigné comme la moitié du lot 19, de l'îlet 128, mesurant 15 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 124 pieds.

WASHINGTON, GEORGE—Taxe de 1881, montant à ... $3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Décatur, Newton, Madison et Monroe, désignés comme les lots 9, 10 et 11, de l'îlet 185. Les lots 9 et 10 mesurent 64 pieds de face à la rue Décatur, sur une profondeur de 160 pieds, le dit lot 11 mesure 32 pieds de face à la rue Décatur, sur une profondeur de 128 pieds.

WENGEL, MME. WM.—Taxe de 1881, montant à ... $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Levée, Church et Market, désigné comme le lot 10 de l'îlet 88 B, mesurant 74 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 35 pieds.

WILLIAMS, EDOUARD—Taxe de 1881, montant à ... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Jefferson, Décatur et Newton, désigné comme la moitié du lot 8 de l'îlet 184, mesurant 32 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 128 pieds.

WILLIS, EMILIE—Taxe de 1881, montant à ... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Décatur, Madison, Monroe et Décatur, désigné comme le lot 7 de l'îlet 186. Le dit lot 7 mesure 30 pieds de face à la rue Décatur sur une profondeur de 120 pieds.

WANDERSTAND, J.—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Décatur, Jefferson, Madison et Lapeyrouze, désignés comme les lots 3 à 6, de l'îlet 215.

WASHINGTON, RILEY—Taxe de 1881, montant à ... 90c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues d'Armas, Madison, Jefferson et Lapeyrouze, désignés comme les lots 7 à 10, de l'îlet 216. Les dits lots 7 à 10 mesurent 129 pieds de face à la rue d'Armas, sur une profondeur de 160 pieds.

ZIMMERMAN, A.—Taxe de 1881, montant à ... 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme un quart du lot 9, de l'îlet 153, mesurant 16 pieds de face à la rue Homer sur une profondeur de 128 pieds.

Le dit jour de vente, je vendrai telle partie de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelqu'un enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation, pour de comptant en monnaie légale des États-Unis, et propriété vendue sera reintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

P. L. BOUNY,
Collecteur de Taxe d'Etat, District Inférieur Paroisse d'Orléans.